



POLE COMPETITIONS

PROCES – VERBAL

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION Du 7 décembre 2022
PV N.13

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MMES DELEBECQUE Christine - DEROM Margaux - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas - WILLIAMS Jérémia.

EXCUSE : M. FALL Angelo

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

CATEGORIE U13

Défis techniques :

- **Journées impaires : double 8**
- **Journées paires : Jonglerie**

Ascension U13 Critérium Régional Phase 2

A l'issue de la 1ère phase, les 4 clubs suivants accèdent à la seconde phase régionale du critérium U13 sous réserve de leurs accords :

- **LIMOGES FOOT 1**
- **JA ISLE 1**
- **CS FEYTIAT 1**
- **AURENCE / ROUSSILLON 1**



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Finales départementales

Les clubs désirant recevoir une finale de Coupe U13 sont invités à déposer leur candidature au District de Football de la Haute-Vienne :

- Challenge PITCH le 01/04
- Challenge CAILLETON et BOUCHER le 03/06

MATCH N. 52275.1SA LE PALAIS 3 – US BESSINES MORTEROLLES 1 U13 D3 du 03/12/2022

Amende de 19€ au club du PALAIS SUR VIENNE pour feuille de match non informatisée

Challenge PITCH

- Plateau N°8 organisé par LIMOGES FOOT 1 se jouera à 10h30 au stade de St Lazare à Limoges
- Plateau N°1 organisé par AURENCE / ROUSSILLON se jouera à 10h au stade de l'Aurence à Limoges
- Plateau N°5 organisé par JA ISLE 1 se jouera au stade du Gondeau à Isle à 13h

CATEGORIE U11

- Tous les plateaux U11 des challenges LACORRE et VILLEDIEU non joué le 26/11, se joueront le samedi 17 décembre même lieu.

FINALES DEPARTEMENTALES :

Les clubs désirant recevoir une finale de Coupe U11 sont invités à déposer leur candidature au District de Football de la Haute-Vienne :

- Challenge LACORRE le 13/05
- Challenge VILLEDIEU le 03/06



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Amendes :

- **ANNULLATION** de l'amende de 11€ du club de **LIMOGES BEAUBREUIL 2** car l'équipe était bien présente lors du plateau 4 en D3 Poule A en date du 12/11.
- Amende de 35 euros au club **ENT. FOOT SUD/ LA CROISILLE 2** pour son forfait général.

Inscriptions : AS BUJALEUF - LIMOGES ASPTT 2

CATEGORIE U9/U7

Le club de l'US NANTIAT n'aura pas d'équipe U7 pour la prochaine phase.

La Commission rappelle qu'il **est respectueux** et important pour le bon déroulement des plateaux de prévenir les clubs organisateurs lors de défection d'une équipe.

Rappel : **les comptes rendus de plateau** (feuille de licences comprise) pour les catégories U7 et U9 sont **obligatoires et doivent être renvoyés** au District par le club organisateur sous 48H ou au plus tard le mercredi suivant le plateau.

En cas de plateau – non joué-, il est impératif que le club organisateur prévienne le District si possible par retour de mail

Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE

Le Président de la Commission,
Bernard COUDERC

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI